



A venir

ADMR

La prochaine permanence de l'ADMR aura lieu le 09/02 à 14 h.
Pour toute question, vous pouvez contacter l'association ADMR au 06.11.61.09.38.

Relais Assistants Maternels

Isabelle ACHARD, éducatrice jeunes enfants, accueille les familles et les assistants :
le 21/02 de 9 h à 12 h

Assistante sociale

L'assistante sociale de la Maison des Solidarités de Veynes sera présente à la Mairie le 1^{er} et 15/02 de 9 h à 12 h.
Sur rendez-vous : 04.92.58.00.86

INFOS

PMI : 21/02 pensez à vous s'inscrire au 04.92.58.89.38

DÉCHÈTERIE D'AGNIÈRES
Communauté de Communes Buëch Dévoluy

À partir du 20 Décembre

Lundi Mardi Jeudi Vendredi Samedi
14h00 - 16h00

À partir du 15 Avril

Lundi Mardi Jeudi Vendredi
14h00 - 17h00

Samedi
9h30 - 12h00 14h00 - 16h00

Fermée les dimanches et jours fériés

**DÉFENSE DE DEPOSER DES DÉCHETS AUX ABORDS DE LA DÉCHÈTERIE
POUILLE ET RÉCUPÉRATION INTERDITES**

DÉCHETS ACCEPTÉS



RENSEIGNEMENTS AU 04 92 58 94 67 ou 04 92 58 02 42

Transports personnes âgées à Veynes : le 09/02
Pensez à vous inscrire au 04.92.58.89.38

A compter du 15/01/2017 : nouveau dispositif pour les autorisations de sortie de territoire pour les mineurs : formulaire CERFA accessible sur le site www.service-public.fr



ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du **1^{er} février au 29 avril 2017**, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités.

Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.





Vie Locale



L'accueil de Loisirs sera ouvert du samedi 11/02 au dimanche 26/02 inclus de 8h à 18h pour les enfants de 3 à 14 ans. Un programme d'activités est prévu pour chaque journée, en effet l'inscription se fait à la journée. Le lieu d'accueil sera pour cette période à l'école de St Etienne. Le programme complet a été distribué dans les écoles le 24/01, il est également téléchargeable sur le site de la commune : www.mairiedevoluy.fr. Inscriptions et renseignements à la mairie, service population, au 04 92 58 89 38

Les repas de la cantine de St Etienne : le prestataire qui fournissait les repas de la cantine de St Etienne ne renouvèle pas la convention qui prend fin au 31/12/2016. Il en est de même pour la gestion du camping. De fait, plusieurs solutions ont été étudiées. Dans la mesure où la gestion du camping est liée à la fourniture de repas puisque la cuisine se situe sur le camping, la commune ne peut utiliser cette cuisine avant de savoir quel va être le devenir du camping. Une organisation a été mise en place en s'appuyant sur les conseils et recommandations des services de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations). A compter du 03/01/ 2017 les repas des élèves de l'école de St Etienne seront confectionnés à la cantine d'Agnières et seront livrés à la cantine de St Etienne. Il n'y aura aucun changement dans l'horaire des repas.



Les activités périscolaires : la musique à l'honneur pour cette 4^{ème} période
Après le dessin (domaine phare de la 3^{ème} période du 3/01 au 10/02) avec les interventions de Céline Tabouret à l'école de St Etienne et Céline Levasseur à l'école d'Agnières, la 4^{ème} période : du 3/03 au 14/04 est sous le signe de la Musique. L'objectif est de faire découvrir les sons, les instruments, le rythme, au travers d'ateliers avec Eddy Coulon, intervenant de l'association ARTEM. Carole de la bibliothèque interviendra également avec des supports tels que des livres musicaux. Des visites sont également au programme et des fabrications d'instruments. Les activités périscolaires se font les vendredis après-midi dans les deux écoles.

Aidants, votre santé, parlons-en !
Théâtre forum
avec la troupe de Théâtre « En Compagnie des Oliviers »
Griottes et Coccinelles

Des soirées de théâtre forum sont organisées à Gap et dans les communes limitrophes. Elles ont pour objectif de sensibiliser les aidants à leur santé et à celle de leur proche. Elles ont lieu le vendredi 10 mars à 18h à la Salle des fêtes du Collège Achille MAUZAN, 35, Av. Commandant Dumont, Gap.

Vendredi 10 mars
18h
Salle des fêtes
du Collège Achille MAUZAN
35, Av. Commandant Dumont
Gap

Entrée libre

Fondation Edith Piaf

D'autres ateliers Santé des aidants sont proposés à GAP
Contact : Inès DEVESTEL 06.75.75.76.68



Travaux

NOUVEAU A SUPERDEVOLUY : GRATUIT

Derrière la résidence du Bois d'Aurouze (Face à la porte de Bure)
2 places réservées à la recharge de véhicules électriques



Ne peuvent stationner sur ces emplacements que
les véhicules en charge



« AMELIORATION DE L'HABITAT »

Une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est mise en place pour la deuxième année sur le territoire du Grand Buëch (dont le Dévoluy).

Elle concerne les propriétaires d'une résidence principale ou d'un logement locatif. Les travaux pouvant être subventionnés porteront notamment sur l'installation d'éléments de confort, la mise aux normes, l'amélioration de la sécurité et de la salubrité du logement.

Une équipe de professionnels du Calhaura PACT 05 est à votre disposition pour vous accompagner dans le montage de votre projet :

- Information sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre selon votre situation et votre projet
- Conseils techniques
- Pré-étude comprenant une visite des lieux, un avant-projet sommaire, estimation du montant des travaux, des loyers, plan de financement prévisionnel, évaluation énergétique du logement dans son état actuel et dans son état projeté après travaux
- Montage et suivi de votre dossier de demande d'aides : un guichet unique pour toutes les aides mobilisables.

Les permanences auront lieu à la Mairie du Dévoluy, le 7 février, le 4 avril et le 6 juin de 9h à 16h30. Pour prendre rendez-vous, contactez la Mairie au 04.92.58.89.38.

CULTURE - SPORTS



Dimanche 22 janvier
de 10h à 16h

Domaine Nordique du Dévoluy

**Fête du nordique
au Col du Festre**



ANIMATIONS GRATUITES :

- 3 parcours chronométrés, à partir de 11h00 : 1,5km, 5km et 10km.
- Initiation biathlon.
- Relais des familles.
- Jeux sur neige (stalom, ski hockey...)
- Défi sprint sur 100m.
- Initiation snowkite.
- Yourte pédagogique sur la faune.



ACCÈS AUX PISTES DE SKI DE FOND AU DÉPART DU COL DU FESTRE : 7 €
Location de matériel gratuite pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte.
Restauration possible à la Maison du Col du Festre (soupe, boissons, repas...).

INFORMATIONS ET CONTACTS :
Tél. 04 92 58 99 70
Tél. 06 64 76 33 27
www.ledevoluy.com - Tél. 04 92 58 91 91

COUP DE CŒUR

« Danser au bord de l'abîme » de Grégoire Delacourt
Il y a des livres comme ça, qui me donnent de l'émotion, de la fébrilité, je ne peux pas le « lâcher », je me relève la nuit pour lire encore quelques pages...Il y a des livres qui parlent d'amour, de pluie, de mort, d'amitié, de rires, de vin et de tendresse, d'enfants...la vie ! Et plus je sens que j'arrive à la fin, plus je ralentis le rythme...Ce livre met à l'envers.

Bientôt à la bibliothèque !

Domaine nordique : franc succès pour cette journée Portes Ouvertes au Col du Festre.

Travail formidable de l'équipe nordique pour maintenir le domaine dans de bonnes conditions.



Trail Blanc du Dévoluy – Dévol'Ice :

Victoire du local Adrien CELCE (Team Dévoluy) sur le parcours du 8 km
BRAVO aux bénévoles de l'association Dénivoluy pour ce bel évènement

LOGEMENTS

A LOUER : Logements à l'année :

- Les Jonquilles à Agnières – studio non meublé - rez-de-chaussée – 23,40 m² - loyer 133,31 € hors charges – libre - logement conventionné avec l'État
- Ancienne école du Courtil – T3 non meublé – 2 chambres – une buanderie - rez-de-chaussée – 85,15 m² - loyer 550 € hors charges – libre
- Ancienne école de Rioupes – T2 meublé – 1 chambre – rez-de-chaussée – 35 m² - loyer 350 € hors charges – libre début mars
- Ancienne école de Rioupes – T4 non meublé – 3 chambres – 1^{er} étage – 80 m² - loyer 600 € hors charges – libre mi-mars

Mairie du Dévoluy
contact@mairiedevoluy.fr
<http://www.mairiedevoluy.fr>